



Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1. Débitrice: **PERSA SA**, rte Cantonale 98, 1024 Ecublens
2. Durée du sursis concordataire: 6 mois jusqu'au 03.02.2016
3. Remarques: Date de l'octroi du sursis : 3 août 2015
Commissaire au sursis : Thierry ZUMBACH, agent d'affaires
breveté, CP 7800, 1002 LAUSANNE, tél. 021/632.92.92
Délai pour les productions : 2 octobre 2015, sous peine d'ex-
clusion des délibérations relatives au concordat
Examen des pièces : Durant les 20 jours précédant l'assemblée
des créanciers, au bureau du Commissaire au sursis, rue de
Cossonay 192, 1020 RENENS, ceci sur rendez-vous
Assemblée des créanciers : L'assemblée des créanciers sera
convoquée ultérieurement
Expiration du sursis : 3 février 2016
Le Commissaire ne donne aucune garantie pour le paiement
des dettes contractées pendant le sursis concordataire

Etude Thierry Zumbach, Agent d'affaires breveté
1002 Lausanne

02347711

